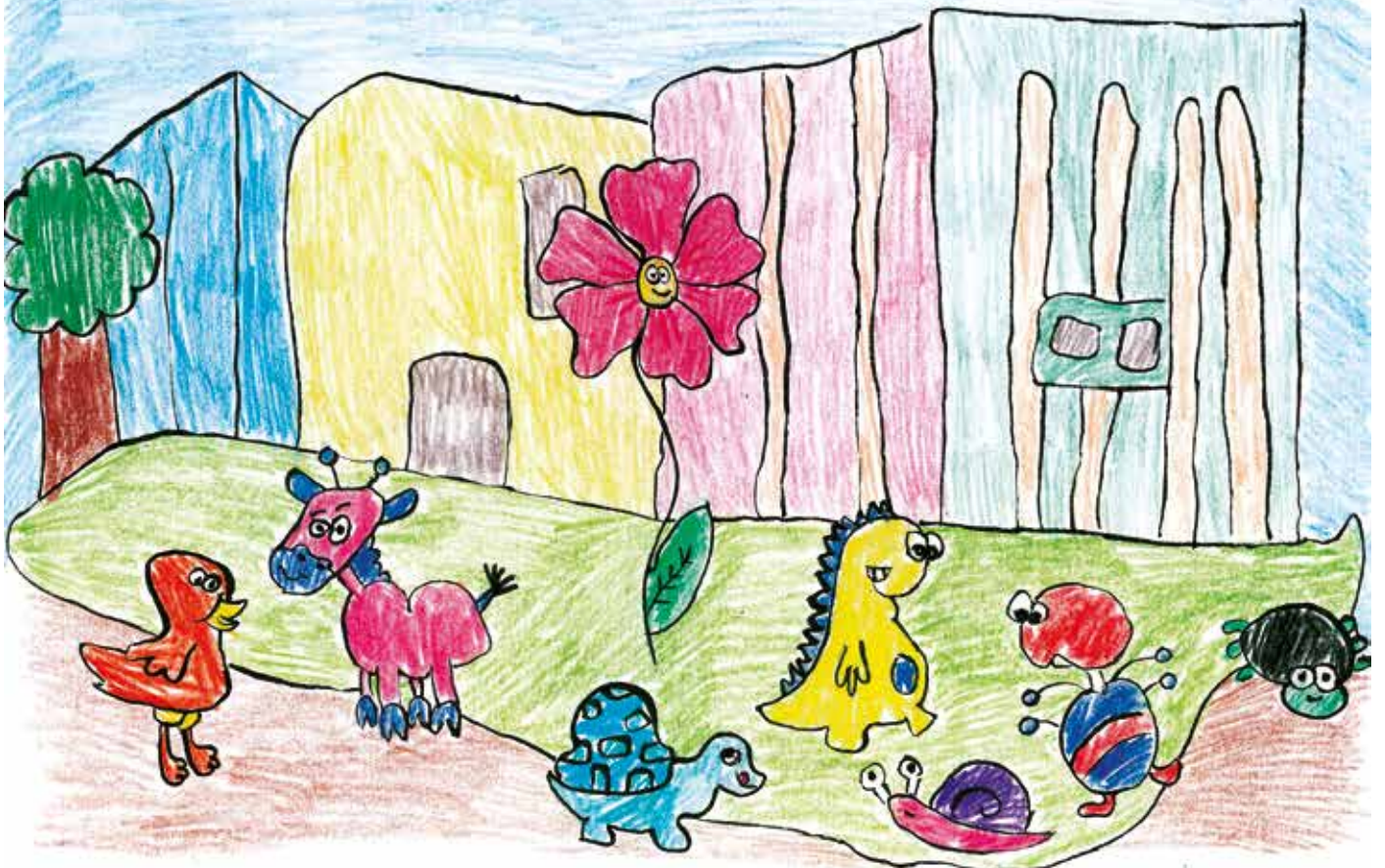
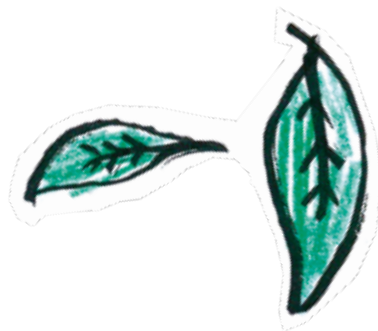


Epinau'
sous Sénart

Guide de la Petite Enfance



Sommaire



PAGE 4

Service administratif de la Petite Enfance

PAGE 6

Relais Petite Enfance

PAGE 8

Crèche Familiale

PAGE 10

Crèche collective



PAGE 12

Jardin Mosaïque • Lieu d'accueil enfants-parents

PAGE 14

Adresses utiles





Edito

Chers parents, Chers futurs parents,

Le soutien à la parentalité et l'accompagnement des familles sont des enjeux majeurs de notre politique en faveur de la petite enfance. Aussi nous sommes heureux de vous présenter ce guide, dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour choisir la meilleure solution d'accueil et de mode de garde de votre enfant.

Parce que confier son enfant est une décision très importante, les professionnels du Service de la Petite Enfance et de l'ensemble des structures d'accueil se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Formés à l'accueil et à l'accompagnement des familles, ils sauront vous guider et vous proposer des solutions adaptées à votre enfant et à votre situation familiale et professionnelle.

Les structures municipales mettent en œuvre des approches pédagogiques adaptées aux tout-petits pour que vos enfants fassent leurs premiers apprentissages de la vie en société dans un cadre structurant et sécurisant. Nous avons voulu ces structures comme de véritables lieux de mixité, d'échanges et d'écoute, où les parents ont toute leur place. Nous vous invitons à les découvrir dans ce guide.

Bonne lecture !

Damien ALLOUCH

*Maire d'Épinay-sous-Sénart,
Conseiller Départemental,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine*

Sabine PELLON

*2^{ème} Adjointe,
chargée de la Culture
et de la petite enfance*

SERVICE ADMINISTRATIF DE LA PETITE ENFANCE

L'équipe

Le Service Administratif de la Maison de la Petite Enfance est le lieu central d'informations pour les familles.

Il est composé d'une Coordinatrice Petite Enfance, d'une Assistante de direction à la Coordination et d'une Assistante Administrative.



Les Missions

Le Service Administratif de la petite enfance remplit les missions suivantes :

- Renseigne les parents et les professionnels sur les services aux familles et pôles d'informations existants sur la commune en matière de petite enfance ;
- Accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant jusqu'à l'entrée à l'école maternelle ;
- Aide les parents à constituer leur dossier d'inscription pour une demande de place à la Crèche Collective et/ou Crèche Familiale



Quel est le coût ?

La participation financière des parents varie en fonction des ressources et de la composition de la famille, elle est **calculée sur la base du quotient familial** conformément au cadre PSU (prestation de service unique) de la CAF.



Comment inscrire votre enfant ?

Les dossiers d'informations et d'inscriptions peuvent être retirés à la Maison de la Petite Enfance et sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville.

L'inscription de votre enfant pour une demande d'accueil dans une des structures s'effectue suite à la déclaration de grossesse qui doit être remise à la Maison de la Petite Enfance.

Lorsque les parents déposent leur dossier d'inscription, la Maison de la Petite Enfance propose **un entretien individuel** en présence de la Responsable du Relais Petite Enfance afin de prendre le temps d'échanger sur leur besoin d'accueil et le fonctionnement des services.



Horaires d'ouverture

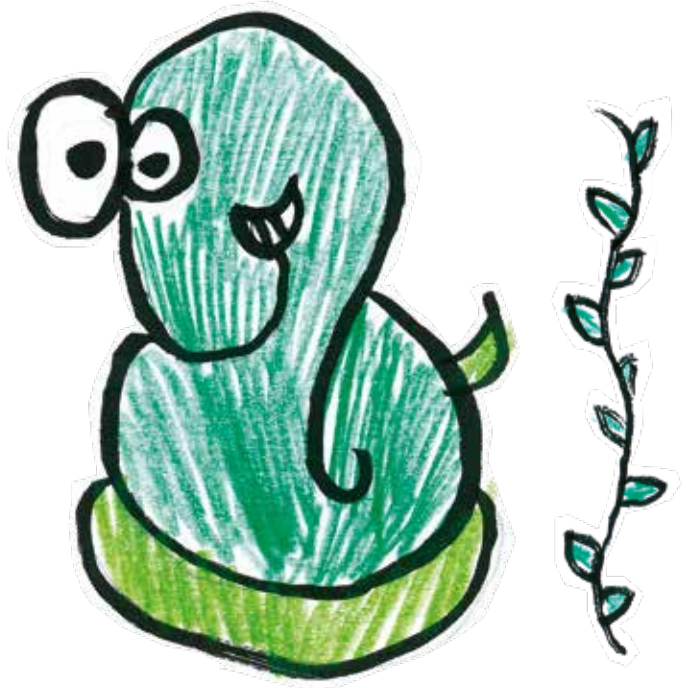
→ Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45



RELAIS PETITE ENFANCE

L'équipe

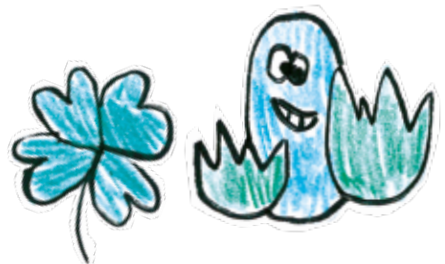
Le Relais Petite Enfance (RPE) est animé par une Educatrice de Jeunes Enfants.



Publics accueillis

Le RPE s'adresse aux parents qui emploient des Assistant(e)s Maternel(le)s Indépendant(e)s, aux Assistant(e)s Maternel(le)s agréé(e)s ou qui souhaitent le devenir et aux gardes à domicile.

Il est aussi **un lieu d'écoute, d'échange et d'éveil** pour les Assistant(e)s Maternel(le)s, mes gardes à domicile et les enfants qu'ils/elles accueillent, de la naissance jusqu'à leur entrée en école maternelle.



Les Missions

Le RPE est un lieu d'information, d'animation, de rencontres, d'échanges et de soutien pour les professionnel(le)s de l'accueil à domicile, les parents employeurs et les enfants.

Ce service propose **un accompagnement individualisé** pour toutes questions relatives aux démarches administratives entre parents et assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s : convention collective, démarches employeurs, agrément...

C'est également auprès de ce service que s'obtient la liste des Assistant(e)s Maternel(le)s indépendant(e)s de la Ville.

Des ateliers d'éveil sont également proposés aux enfants accompagnés de leur Assistant(e) Maternel(le) ou de leur garde à domicile.

Ces ateliers sont gratuits, et se déroulent tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, sur inscription. En fonction des ateliers, 8 à 18 enfants peuvent être accueillis.



Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 97

rpe@ville-epinay-senart.fr



Horaires d'ouverture

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

- Lundi et jeudi de 11h30 à 12h45 ;
- Mardi de 13h30 à 17h ;

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :

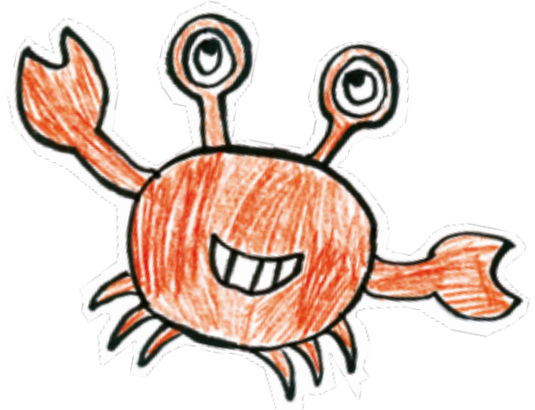
- Lundi de 13h30 à 18h ;
- Vendredi de 16h à 18h ;
- Un samedi par mois de 9h à 12h.



CRÈCHE FAMILIALE

L'équipe

La Crèche Familiale est composée d'une équipe pluridisciplinaire : une Directrice, une Educatrice de Jeunes Enfants, une Psychologue, une Assistante Administrative et des Assistantes Maternelles.



Les Missions

La Crèche Familiale organise l'accueil des enfants, de 4 mois à l'entrée à l'école maternelle, au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental de l'Essonne et employées par la Mairie d'Épinay-sous-Sénart.

Cet accueil individualisé respecte le rythme de vie de chaque enfant (sommeil, repas, développement psychomoteur et affectif). Il vise à permettre aux enfants accueillis **une découverte de la vie** en se socialisant par les rencontres avec ses pairs et à promouvoir leur éveil, leur autonomie et leur bien-être.

La Crèche Familiale permet aux Assistantes Maternelles de participer avec les enfants qu'elles accueillent à des temps collectifs : **jardin d'enfants, bibliothèque, gymnastique et sorties pédagogiques.**



Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe encadre et accompagne les Assistantes Maternelles à leur domicile et sur les temps collectifs tout en assurant leur professionnalisation lors de journées pédagogiques.

Un soutien et une disponibilité sont assurés par l'équipe de la Crèche Familiale auprès des enfants, des familles et des Assistantes Maternelles lors de réunions, échanges, fêtes et événements thématiques.

A tout moment de l'année, les parents peuvent également solliciter l'équipe et prendre rendez-vous.



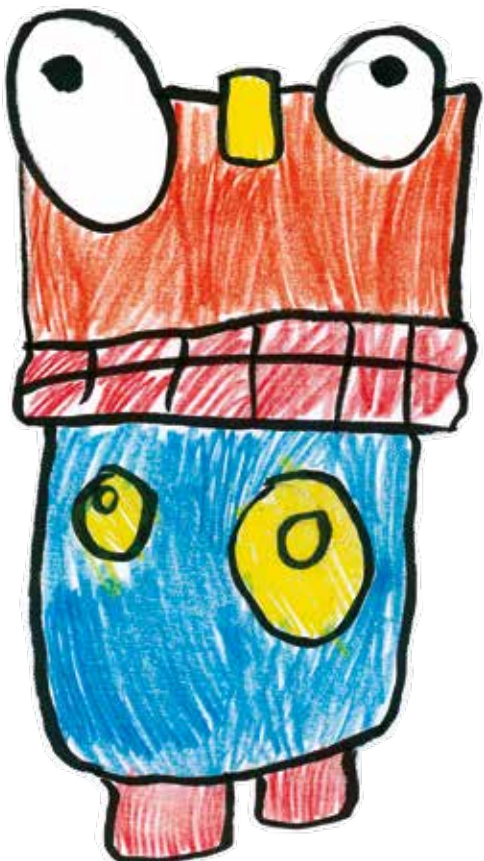
Horaires d'ouverture

ACCUEIL DES ENFANTS À DOMICILE :

→ Du lundi au vendredi de 7h à 19h.

LE BUREAU :

→ Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30



Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 92

creche.fa@ville-epinay-senart.fr



CRÈCHE COLLECTIVE

L'équipe

La Crèche Collective est une structure composée d'une équipe pluridisciplinaire. L'équipe est constituée d'une Directrice, d'un Psychologue, d'une Educatrice de Jeunes Enfants, d'Auxiliaires de puériculture ou de soins ainsi que d'Agents techniques polyvalents.



Les Missions

La structure dispose d'une capacité d'accueil de 35 places pour les enfants dès 8 mois jusqu'à leur entrée en maternelle.

Les professionnelles accompagnent les enfants dans leurs découvertes, explorations sensorielles, motrices et relationnelles au travers du jeu libre et d'activités proposées.

Elles assurent la sécurité affective et tiennent compte des besoins et des capacités de chaque enfant.

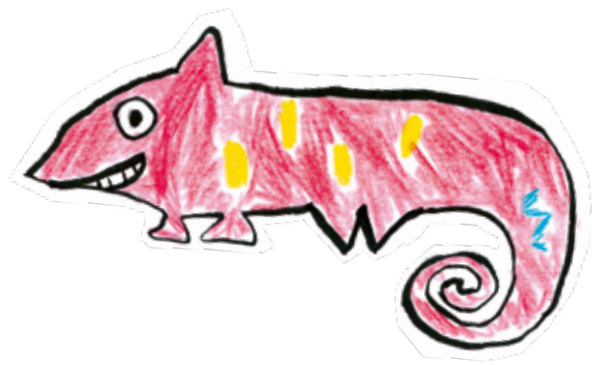
La Crèche Collective **participe au soutien à la parentalité** en favorisant le processus de socialisation des jeunes enfants afin qu'ils investissent d'autres lieux et personnes que ceux et celles de la cellule familiale. C'est également un lieu de prévention où il est possible pour les parents d'échanger avec des professionnels petite enfance.



Les animations

Des **soirées à thème** sont également proposées aux familles afin d'échanger sur leurs difficultés du quotidien. L'objectif étant de repartir avec des outils utiles dans la mise en pratique de leurs vies de famille.

Plusieurs modes d'accueil (régulier, occasionnel, d'urgence) sont proposés aux familles Spinoliennes, afin de répondre plus précisément à leurs besoins.



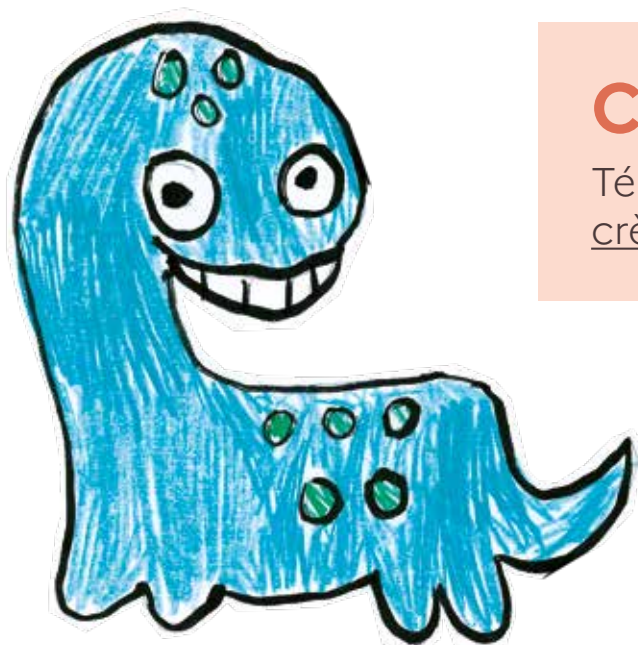
Horaires d'ouverture

→ Du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h30.

Des horaires d'arrivées et de départs sont définis et sont à respecter par les familles afin d'éviter au maximum les mouvements et passages d'adultes qui gênent la tranquillité des enfants.

→ **Arrivée** : de 7h30 à 9h30.

→ **Départ** : à 12h (après le repas),
puis de 15h à 18h30.



Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 96

crèche.co@ville-epinay-senart.fr



JARDIN MOSAÏQUE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

L'équipe

Deux accueillantes composent l'équipe du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) - Le Jardin Mosaïque.



Les Missions

Vous attendez un enfant, vous êtes parents, grands-parents, oncles et tantes ou encore responsables légaux d'un enfant, ce lieu est pensé pour vous et les enfants de leur naissance à 6 ans.

L'équipe par son écoute et par la mise à disposition d'un espace convivial, équipé d'un matériel adapté, vous propose un lieu :

- de découvertes et de jeux pour apprendre et grandir,
- de détente, de rencontres, de partage et de socialisation,
- où chacun peut évoquer ses préoccupations, poser des questions et chercher des réponses ;
- où les enfants peuvent s'affirmer en tant qu'individu et se préparer à la séparation



Fonctionnement

L'accueil est gratuit, sans inscription et anonyme, il se fait dans le respect de la confidentialité des échanges.

Deux accueillantes sont disponibles et à votre écoute. L'enfant étant sous votre responsabilité, votre présence tout au long de l'accueil est indispensable.

Vingt personnes (enfants et adultes) au maximum sont accueillies en même temps.

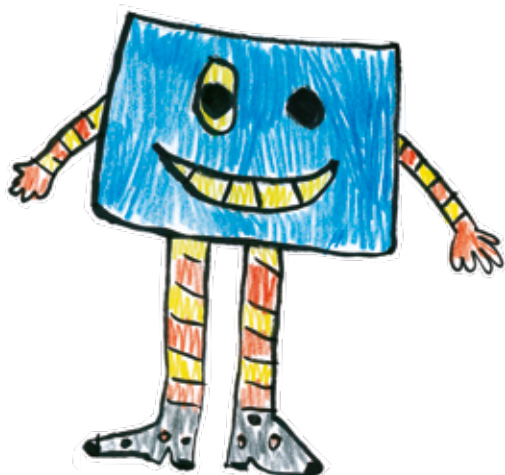
Sur les 2 heures d'accueil qui vous sont proposées, vous pouvez arriver et repartir au moment qui vous convient le mieux.



Contact & informations

Tél. : 01 60 48 88 98

laep@ville-epinay-senart.fr



Horaires d'ouverture

- Le lundi de 15h30 à 17h30.
- Le mercredi et le vendredi de 9h30 à 11h30.
- La 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires, sauf à Noël où l'ouverture du LAEP intervient la 2^{ème} semaine des vacances.
- Au mois de juillet (fermé au mois d'août).



ADRESSES UTILES



CAF : Caisse d'Allocations Familiales

*Point d'Accès aux Droits (PAD) - 8 rue Johann Strauss.
Tél. : 01 60 47 86 59*

Des agents de la CAF tiennent des permanences tous les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Des agents médiateurs du CAF.fr sont également présents lors de ces permanences pour l'accompagnement à la dématérialisation des démarches des allocataires.

→ *Le mardi après-midi de 13h30 à 16h, un technicien reçoit les allocataires sur rendez-vous-préalablement fixé par les agents de la CAF et en fonction des situations de chacun.*

PMI : Centre de Protection Maternelle et Infantile

*6 rue Johann Strauss, 91860 Épinay-sous-Sénart.
Tél. : 01 69 39 04 35*

Ouvert à tous, le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est un lieu de prévention axé sur le suivi médical de l'enfant de 0 à 6 ans et sur le soutien à la parentalité. Une équipe pluridisciplinaire (médecins, puéricultrices, infirmières, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, psychologue) vous accueille et vous conseille. La PMI est un service du Conseil départemental de l'Essonne.

→ *Lundi et vendredi matin de 8h45 à 12h30 : consultations puéricultrices.*

→ *Mardi de 13h30 à 17h et jeudi de 8h45 à 12h30: consultations médicales (enfant de 0 à 2 ans et demi).*

Les consultations médicales et puéricultrices se font sur rendez-vous uniquement.





MDS : Maison Départementale des Solidarités

12 avenue des Peupliers, 91800 Brunoy.
Tél. : 01 60 47 94 00

La Maison Départementale des Solidarités (MDS) regroupe des professionnels de l'enfance.

Dès la grossesse, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement au rôle de parent proposé par la Protection maternelle infantile (PMI) du Département.

Vous recevrez ainsi soutien et conseils pour le quotidien de votre enfant : son comportement, son alimentation, ses activités, son sommeil...

La Maison Départementale des Solidarités accompagne également les futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s dans l'obtention de leur agrément.

→ Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30, fermé au public le mardi matin.

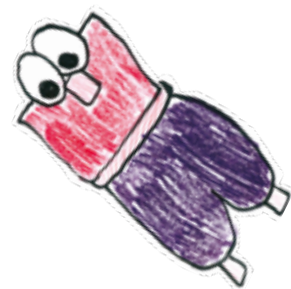


CMPP : Centre Médico-Psychopédagogique

2 Villa Guy de Maupassant, 91860 Épinay-sous-Sénart.
Tél. : 01 60 47 03 01

Les CMPP sont des services médico-sociaux assurant des consultations, des diagnostics et des soins pour des enfants et adolescents de la naissance à 20 ans. Les CMPP sont fréquemment consultés en première intention dans le cadre de troubles psychiques, avec des manifestations symptomatologiques, comportementales ou instrumentales variées.

→ Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.





Maison de la Petite Enfance

3 rue Alsace Lorraine • 91860 Epinay-sous-Sénart

Tél. : 01 60 48 88 89

accueil.mpe@ville-epinay-senart.fr

Horaires d'ouverture

→ Du lundi au vendredi :

→ 8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h45

www.ville-epinay-senart.fr



Epina^y
SOUS Sénart



— TERRE D'AVENIRS —